

CALENDRIER
2025

COLLECTE DES DÉCHETS

VAUX-SUR-SÛRE

Attention ! Les dates des collectes
papiers-cartons ne figurent pas
dans ce calendrier.

Elles seront prochainement disponibles sur
www.idelux.be
et via l'application Recycle! (voir page 5).


Séparez,
videz, trieZ!



Trier, c'est d'abord séparer :

le compostable d'un côté, le recyclable d'un autre et le dangereux à part.

78 % des citoyens trient correctement leurs déchets. En faites-vous partie ?

Fostplus 

 **IDELUX**
ENVIRONNEMENT



Triez les emballages PMC.

Uniquement en porte-à-porte, via le sac bleu



Emballages en Plastique



Bouteilles

Flacons



Pots



Barquettes et rapiers



Tubes



Films



Sacs et sachets



Capsules de boissons (café...)



Emballages Métalliques



Canettes et boîtes de conserve

Barquettes et rapiers

Aérosols



Couvercles, bouchons et capsules



Capsules de boissons (café...)



Cartons à boissons

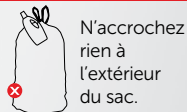
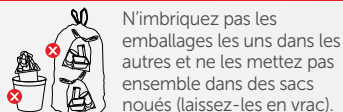


Lait, jus de fruits, crème fraîche, passata...

INTERDITS DANS LES PMC

- ✗ Les batteries et piles 
 - ✗ Les appareils électro(n)iques (vapes, smartphones...) 
 - ✗ Les bonbonnes de gaz 
 - ✗ Les emballages avec bouchon de sécurité enfant « pousser-tourner » 
 - ✗ Les emballages avec au moins un des pictogrammes suivants : 
 - ✗ Les emballages rigides d'une contenance supérieure à 8 litres 
 - ✗ Les emballages d'huile de moteur et lubrifiants, carburants, pesticides, colles, peintures et vernis, tubes de silicone 
 - ✗ La frigolite en billes 
 - ✗ Autres objets : 
- Déchets résiduels (sac ou duobac)**
- 
- Recyparc**
- 

ATTENTION !



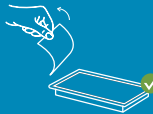
Pour un bon recyclage



Égouttez et videz bien tous les emballages.



Aplatissez les bouteilles et remettez le bouchon.



Enlevez le film en plastique de la barquette et jetez-les séparément dans le sac bleu PMC.



Retirez les films en plastique qui recouvrent l'entièreté des bouteilles et jetez-les séparément dans le sac bleu PMC.

Triez le verre.



Dans les bulles
ou au recyclage



Bouteilles, bocaux et flacons en verre



Verre incolore



Verre coloré

Pour un bon recyclage



- Séparez le verre incolore du verre coloré.
- Videz bien.



- Ne jetez ni couvercle, ni bouchon dans les bulles.
- Ne laissez rien traîner autour des bulles à verre !
- Les dépôts clandestins sont passibles de sanctions.

INTERDITS DANS LES BULLES À VERRE



Sac gris ou côté
gris du duobac

Verre résistant aux hautes températures
(plats au four)



Porcelaine,
céramique



Opaline et cristal

Verre plat tel que les vitres et les miroirs



Toutes les ampoules



Triez les papiers-cartons.



En porte-à-porte ou
séparément au recyclage



Papiers-Cartons



Papiers



Cartons

Pour un bon recyclage



- Dépliez et aplatissez les boîtes en carton.
- Enlevez les éléments en plastique.
- Placez-les dans des sacs en papier ou des caisses en carton sans ficelle.
- Retirez le plastique entourant les revues.
- Pour le recyclage, séparez les papiers et les cartons.

INTERDITS DANS LES PAPIERS-CARTONS



Photos



Papier peint

Sac gris ou côté
gris du duobac



Aluminium



Papier et carton
sale ou gras



Essuie-tout

Sac bio ou côté
vert du duobac



Triez les déchets dangereux et électroniques.

Au recyclage



Déchets dangereux



Petites bonbonnes
de gaz (butane)



Piles
et batteries



Peintures

La sécurité avant tout !



Ne jetez pas d'électroménagers ou de piles dans les autres filières. Ils peuvent provoquer des incendies. Déposez-les dans la filière adéquate. Au besoin, questionnez votre préposé.

Déchets électroniques



Petits électros
(GSM, casques audio,
vapes...)



Toutes
les ampoules



Cartouches
d'encre et toners

INTERDITS AU RECYPARC



Médicaments périmés
retirés de leur emballage



Pharmacie



Déchets dangereux issus
d'une activité professionnelle



Repreneur
agréé



Triez les déchets organiques.

Uniquement en porte-à-porte, collecte séparée (sac bio ou duobac)
Compartiment vert du duobac / Sac communal biodégradable



Déchets biodégradables



Restes de repas



Marc de café et sachets de thé en papier



Fleurs fanées et petits déchets de jardin



Épluchures



Coquilles d'œufs, de noix...



Essuie-tout, papiers gras, serviettes en papier

Pour plus de confort chez vous



- Séparez les emballages (barquettes, films en plastique, bocaux...) des aliments périmés.
- Pour limiter les problèmes d'odeur et d'humidité, emballez la matière organique dans des sacs à pain ou du papier journal.
- Laissez circuler l'air autour du sac biodégradable.
- N'utilisez le sac biodégradable que maximum 2 semaines avant de le mettre à la collecte.

INTERDITS DANS LES DÉCHETS ORGANIQUES



Zéro plastique dans les déchets organiques !

Pour la qualité du compost, merci de ne pas utiliser de sachets en plastique et de veiller à la qualité du tri.



Langes, lingettes



Sac gris ou côté gris du duobac



Capsules de boissons



Triez les déchets résiduels.

Uniquement en porte-à-porte, collecte séparée (sac résiduel ou duobac)
Compartiment gris du duobac / Sac communal



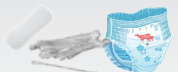
Déchets non recyclables et non dangereux



Papier aluminium



Objets divers non recyclables : jouets, bics, bottes, sandales...



Langes, serviettes hygiéniques, cotons-tiges, plaquettes vides de médicaments, brosses à dents...



Poussières, sacs d'aspirateur, cendres refroidies, litières non biodégradables...



Vaisselle cassée

Pour une collecte sans soucis



- Pour les sacs :
- Les déchets ne peuvent pas être préemballés dans des sacs opaques.
 - Le poids des sacs ne peut dépasser 20 kilos.
 - Les objets coupants ou pointus doivent obligatoirement être emballés.
- Pour les duobacs :
- Les déchets ne peuvent pas être emballés dans des sacs opaques.
 - Le couvercle doit être fermé.
 - Ne pas tasser les déchets, ils risquent de rester coincés et de casser la cloison.
 - Ne pas déplacer la cloison intérieure, elle doit rester en place.

INTERDITS DANS LES DÉCHETS RÉSIDUELS



Emballages en plastique



Emballages métalliques



Cartons à boissons

Sac bleu PMC



VOS COLLECTES



www.idelux.be



www.trionsmieux.be

Conseils

- **Triez** correctement vos déchets selon les consignes au verso, sur www.idelux.be ou sur www.trionsmieux.be.
- Sortez vos déchets entre **20 h** la veille et **5 h** le jour de la collecte.
- Déposez-les en **bordure de voirie**, bien visibles, devant votre habitation.
- Évitez qu'ils ne gênent la circulation ou qu'ils ne se dispersent sur la voirie. Si nécessaire, rassemblez-les et reconditionnez-les correctement.

Cas particuliers

- **Rue en travaux ?** Déposez vos déchets à la limite du chantier afin qu'ils soient accessibles au camion de collecte.
- **Routes enneigées ?** Nous tâcherons d'assurer la collecte au maximum. Si toutefois vos déchets sont toujours là le lendemain en fin de journée (± 18 h), soyez compréhensif : rentrez-les pour qu'ils n'encombrent pas la voirie et ressortez-les à la collecte suivante.
- **Sacs mis dans une poubelle ?** Pour rappel, il est interdit de mettre les sacs (bio, résiduels ou PMC) dans une poubelle fermée. Vous pouvez néanmoins les protéger à l'aide d'un abri grillagé. Découvrez 2 tutos (abri ouvert ou avec couvercle) sur la chaîne YouTube du Groupe IDELUX.

Contrôle qualité

- Tout au long de l'année, les équipes d'IDELUX Environnement contrôlent les déchets afin de vérifier le respect des règles de tri. En cas d'erreurs, vos déchets sont laissés sur place afin que vous puissiez en rectifier le tri et les ressortir correctement triés à la prochaine collecte. Merci pour votre collaboration.

Contact

- Pour signaler un problème de collecte, remplissez le formulaire en ligne sur www.idelux.be ou contactez-nous par téléphone, du lundi au vendredi, de 8 h à 12 h et de 13 h à 17 h, au +32 63 23 19 87 (tapez 1).

Vos collectes

Attention, les dates des collectes papiers-cartons ne figurent pas dans ce calendrier. Elles seront prochainement disponibles sur www.idelux.be et via l'application Recycle!.



www.recycleapp.be

Déchets organiques et déchets résiduels	PMC (Emballages plastiques, emballages métalliques, cartons à boissons)	Papiers et cartons	Encombrants
Chaque semaine	Toutes les 2 semaines	4 fois par an	2 fois par an
Collecte séparée en duobac	Collecte en sac bleu « IDELUX Environnement » (3 € le rouleau de 20 sacs) *Jours fériés : Sacs bleus exceptionnellement acceptés au recyparc le jour d'ouverture qui précède et celui qui suit le férié.	Collecte dans des sacs en papier ou des caisses en carton sans ficelle <i>Retrouvez les dates des collectes papiers-cartons sur www.idelux.be ou via l'application mobile Recycle!.</i>	Collecte sur inscription uniquement durant les périodes renseignées (voir page 6)

Zone 1

Assenois, Chaumont, Chenogne, Grandru, Hompré, Jodenville, Lavaselle, Losange, Mande-Sainte-Marie, Mesy, Morhet, Poisson-Moulin, Remichampagne, Remience, Remoiville, Salvacourt, Sibret, Villeroux



Les mardis

Mardis fériés : collecte avancée au samedi qui précède



Les vendredis*, semaines paires

Zone 2

Bercheux, Cobreville, Fagne-Wéry, Grand-Pré, Juseret, La Barrière, Lescheret, Lionfaing, Nives, Planchipont, Rosière-la-Grande, Rosière-la-Petite, Sûre, Vaux-sur-Sûre



Les jeudis

Jeudis fériés : collecte reportée au samedi qui suit



Les vendredis*, semaines paires

Plus d'infos ?



www.idelux.be

> Déchets
> Les collectes en porte-à-porte

VOS ENCOMBRANTS SUR INSCRIPTION



Comment vous inscrire ?

Pour rappel, l'inscription est obligatoire.

1. Inscrivez-vous auprès d'IDELUX Environnement (voir ci-dessous).
2. Renseignez vos coordonnées (nom, adresse et zone de collecte).
3. Listez les encombrants à collecter.
4. Nous vous communiquerons la date de collecte pour votre commune.

Inscription uniquement par téléphone

auprès d'IDELUX Environnement au +32 63 23 19 87 (tapez 2)
durant les périodes autorisées pour votre commune :
du **07/04 au 11/04** et du **20/10 au 24/10**
du lundi au vendredi, de 8 h à 12 h et de 13 h à 17 h

Quels encombrants pouvez-vous déposer ?

Les encombrants sont des déchets de plus de 30 cm, non dangereux et non recyclables, trop lourds ou trop grands que pour être placés dans le duobac ou le sac résiduel.

Déchets acceptés aux encombrants

2 m³ maximum par ménage et par collecte :

- déchets électroniques de grande taille (four, frigo, télévision, machine à laver, câble électrique...)
- encombrants combustibles (canapé, valise, moquette, linoléum, papier peint...)
- encombrants non combustibles (plâtre recouvert d'isolant...)
- encombrants en bois (palette, meuble, planche, piquet...)
- encombrants en plastique rigide (toboggan, grosse bassine, gros jouet...)
- encombrants métalliques (sommier, tôle, barbecue, clôture...)
- enroulables (tuyau d'arrosage, élingue, corde, filet...)
- matelas

Avez-vous bien retiré les piles, batteries, huile moteur et produits dangereux ?

Un déchet qui contient encore une batterie, des piles, de l'huile moteur ou un produit dangereux peut polluer, prendre feu ou exploser !

Pour éviter les accidents, retirez-les et déposez chaque déchet dans la filière adéquate.

Quels déchets sont refusés?

- Petits électros (sèche-cheveux, grille-pain...)
- Verre plat (vitres, miroirs...)
- Inertes (brique, ciment durci, vaisselle cassée)
- PVC rigide (lambris, tuyaux)
- Plâtre (plaques)
- Pneus
- Déchets verts (branches)
- Déchets dangereux et toxiques (peintures...)
- Encombrants issus d'activités professionnelles

• Déchets organiques et résiduels

• Emballages PMC

• Papiers et cartons

• Bouteilles et bocaux en verre

• Sacs remplis de petits déchets non triés

À retrier

• Bonbonnes de gaz

À apporter au recyparc
(QR code pour les professionnels)

À déposer aux collectes adéquates

Infos
www.
mabouteillegaz.be





Coordonnées et horaires

Chemin de Martifet, 2 à 6640 Vaux-sur-Sûre - **061 26 69 57**

Horaires unique toute l'année :

- du mardi au vendredi, de **10 h 30 à 18 h**
- le samedi, de **9 h à 18 h**

Venez au plus tard 15 minutes avant la fermeture.

Dates de fermeture 2025

Les recyparcs seront fermés **tous les dimanches et lundis** ainsi que les **jours suivants** :

Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Me. 1 ^{er} Je. 2		Je. 13		Je. 1 ^{er} Je. 29	Je. 12		Ve. 15 Sa. 16	Sa. 27	Je. 9	Sa. 1 ^{er} Ma. 11	Ve. 19 Ma. 23 Me. 24 Je. 25 Ve. 26 Me. 31

Préparez votre visite

1. Triez préalablement vos déchets chez vous. Vous gagnerez du temps et fluidifierez le trafic.
2. Dépliez les caisses en carton et démontez les meubles en bois.
3. Bâchez ou arrimez le contenu de votre remorque.
4. Prenez vos propres outils (pelle, fourche et brosse).

Déchets acceptés au recyparc

Avez-vous bien retiré les piles, batteries, huile moteur et produits dangereux ?

Un déchet qui contient encore une batterie, des piles, de l'huile moteur ou un produit dangereux peut polluer, prendre feu ou exploser !
Pour éviter les accidents, retirez-les et déposez chaque déchet dans la filière adéquate.

- Ampoules éco et LED
- Asbeste-ciment (amiante)
- Bois
- Cartons
- Cartouches d'encre et toners
- CD et DVD
- Déchets dangereux des ménages
- Déchets électriques et électroniques
- Déchets verts
- Encombrants combustibles
- Encombrants non combustibles
- Enroulables
- Frigolite
- Huiles et graisses de friture
- Huiles moteur
- Inertes
- Laine de verre
- Liège (panneaux et bouchons)
- Matelas
- Métaux
- Panneaux photovoltaïques
- Papiers
- Piles et accus
- Plastiques rigides
- Plâtre
- Pneus
- PVC rigide
- Verre creux
- Verre plat
- Vêtements

NOUVEAU !



Vous avez des objets encore en bon état ?

Déposez-les dans le conteneur prévu à cet effet.
Nos associations partenaires les récupèrent.

Collectes spéciales : Vélos : samedi 19 avril 2025
Jouets : samedi 18 octobre 2025

Plus d'infos ?



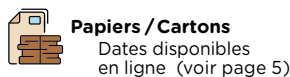
www.idelux.be > Déchets > Les recyparcs

Les recyparcs sont
fermés tous les
dimanches et lundis



JANVIER

Congés scolaires		Zone 1	Zone 2	
MERCREDI	1			Nouvel an - Recyparcs fermés
JEUDI	2			Recyparcs fermés
VENDREDI	3			
SAMEDI	4			
DIMANCHE	5			
LUNDI	6			
MARDI	7			
MERCREDI	8			
JEUDI	9			
VENDREDI	10			
SAMEDI	11			
DIMANCHE	12			
LUNDI	13			
MARDI	14			
MERCREDI	15			
JEUDI	16			
VENDREDI	17			
SAMEDI	18			
DIMANCHE	19			
LUNDI	20			
MARDI	21			
MERCREDI	22			
JEUDI	23			
VENDREDI	24			
SAMEDI	25			
DIMANCHE	26			
LUNDI	27			
MARDI	28			
MERCREDI	29			
JEUDI	30			
VENDREDI	31			



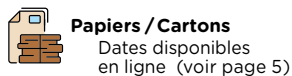
Les recyparcs sont
fermés tous les
dimanches et lundis



FÉVRIER

		Zone 1	Zone 2	
SAMEDI	1			
DIMANCHE	2			
LUNDI	3			SEM 6
MARDI	4			
MERCREDI	5			
JEUDI	6			
VENDREDI	7			
SAMEDI	8			
DIMANCHE	9			
LUNDI	10			SEM 7
MARDI	11			
MERCREDI	12			
JEUDI	13			
VENDREDI	14			
SAMEDI	15			
DIMANCHE	16			
LUNDI	17			SEM 8
MARDI	18			
MERCREDI	19			
JEUDI	20			
VENDREDI	21			
SAMEDI	22			
DIMANCHE	23			
LUNDI	24			SEM 9
MARDI	25			
MERCREDI	26			
JEUDI	27			
VENDREDI	28			

Congés scolaires

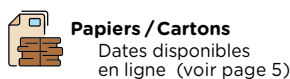


Les recyparcs sont
fermés tous les
dimanches et lundis



MARS

		Zone 1	Zone 2	
	SAMEDI 1			
	DIMANCHE 2			
Congés scolaires	LUNDI 3			SEM 10
	MARDI 4			Mardi gras
	MERCREDI 5			
	JEUDI 6			
	VENDREDI 7			
	SAMEDI 8			
	DIMANCHE 9			
	LUNDI 10			SEM 11
	MARDI 11			
	MERCREDI 12			
	JEUDI 13			Recyparcs fermés
	VENDREDI 14			
	SAMEDI 15			
	DIMANCHE 16			
	LUNDI 17			SEM 12
	MARDI 18			
	MERCREDI 19			
	JEUDI 20			
	VENDREDI 21			Grand Nettoyage de Printemps du 20 au 23 mars
	SAMEDI 22			www.walloniepluspropre.be
	DIMANCHE 23			
	LUNDI 24			SEM 13
	MARDI 25			
	MERCREDI 26			
	JEUDI 27			
	VENDREDI 28			
	SAMEDI 29			
	DIMANCHE 30			
	LUNDI 31			SEM 14

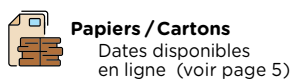


Les recyparcs sont
fermés tous les
dimanches et lundis



AVRIL

		Zone 1	Zone 2	
MARDI	1			
MERCREDI	2			
JEUDI	3			
VENDREDI	4			
SAMEDI	5			
DIMANCHE	6			
LUNDI	7			SEM 15
MARDI	8			Période d'inscription encombrants, voir page 6
MERCREDI	9			
JEUDI	10			
VENDREDI	11			
SAMEDI	12			
DIMANCHE	13			
LUNDI	14			SEM 16
MARDI	15			
MERCREDI	16			
JEUDI	17			
VENDREDI	18			
SAMEDI	19			Collecte de vélos en bon état au recyparc
DIMANCHE	20			Pâques
Février LUNDI	21			Lundi de Pâques
MARDI	22			
MERCREDI	23			
JEUDI	24			
VENDREDI	25			
SAMEDI	26			
DIMANCHE	27			
Congés scolaires LUNDI	28			SEM 18
MARDI	29			
MERCREDI	30			

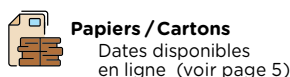


Les recyparcs sont
fermés tous les
dimanches et lundis



MAI

		Zone 1	Zone 2	
Congés scolaires	JEUDI 1			Fête du travail - Recyparcs fermés
	VENDREDI 2			
	SAMEDI 3			
	DIMANCHE 4			
Congés scolaires	LUNDI 5			SEM 19
	MARDI 6			
	MERCREDI 7			
	JEUDI 8			
	VENDREDI 9			
	SAMEDI 10			
	DIMANCHE 11			Fête des mères
	LUNDI 12			SEM 20
	MARDI 13			
	MERCREDI 14			
	JEUDI 15			
VENDREDI 16				
SAMEDI 17				
DIMANCHE 18				
LUNDI 19			SEM 21	
MARDI 20				
MERCREDI 21				
JEUDI 22				
VENDREDI 23				
SAMEDI 24				
DIMANCHE 25				
LUNDI 26			SEM 22	
MARDI 27				
MERCREDI 28				
Février	JEUDI 29			Ascension - Recyparcs fermés
	VENDREDI 30			
	SAMEDI 31			

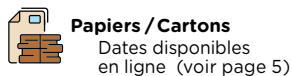


Les recyparcs sont
fermés tous les
dimanches et lundis



JUIN

		Zone 1	Zone 2	
DIMANCHE	1			
LUNDI	2			SEM 23
MARDI	3			
MERCREDI	4			
JEUDI	5			
VENDREDI	6			
SAMEDI	7			
DIMANCHE	8			Pentecôte - Fête des pères
<i>Férié</i> LUNDI	9			Lundi de Pentecôte
MARDI	10			
MERCREDI	11			
JEUDI	12			Recyparcs fermés
VENDREDI	13			
SAMEDI	14			
DIMANCHE	15			
LUNDI	16			SEM 25
MARDI	17			
MERCREDI	18			
JEUDI	19			
VENDREDI	20			
SAMEDI	21			
DIMANCHE	22			SEM 26
LUNDI	23			
MARDI	24			
MERCREDI	25			
JEUDI	26			
VENDREDI	27			
SAMEDI	28			SEM 27
DIMANCHE	29			
LUNDI	30			



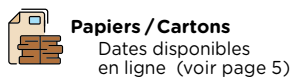
Les recyparcs sont
fermés tous les
dimanches et lundis



JUILLET

		Zone 1	Zone 2	
MARDI	1			
MERCREDI	2			
JEUDI	3			
VENDREDI	4			
SAMEDI	5			
DIMANCHE	6			
LUNDI	7			SEM 28
MARDI	8			
MERCREDI	9			
JEUDI	10			
VENDREDI	11			
SAMEDI	12			
DIMANCHE	13			
LUNDI	14			SEM 29
MARDI	15			
MERCREDI	16			
JEUDI	17			
VENDREDI	18			
SAMEDI	19			
DIMANCHE	20			
LUNDI	21			Fête nationale SEM 30
MARDI	22			
MERCREDI	23			
JEUDI	24			
VENDREDI	25			
SAMEDI	26			
DIMANCHE	27			
LUNDI	28			SEM 31
MARDI	29			
MERCREDI	30			
JEUDI	31			

Congés scolaires

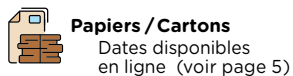


Les recyparcs sont
fermés tous les
dimanches et lundis



AOÛT

		Zone 1	Zone 2	
	VENDREDI 1			
	SAMEDI 2			
	DIMANCHE 3			
	LUNDI 4			SEM 32
	MARDI 5			
	MERCREDI 6			
	JEUDI 7			
	VENDREDI 8			
	SAMEDI 9			
Congés scolaires	DIMANCHE 10			
	LUNDI 11			SEM 33
	MARDI 12			
	MERCREDI 13			
	JEUDI 14			
	VENDREDI 15			Assomption - Recyparcs fermés
	SAMEDI 16			Recyparcs fermés
	DIMANCHE 17			
	LUNDI 18			SEM 34
	MARDI 19			
MERCREDI 20				
JEUDI 21				
VENDREDI 22				
	SAMEDI 23			
	DIMANCHE 24			
	LUNDI 25			SEM 35
	MARDI 26			
	MERCREDI 27			
	JEUDI 28			
	VENDREDI 29			
	SAMEDI 30			
	DIMANCHE 31			

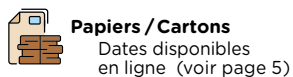


Les recyparcs sont
fermés tous les
dimanches et lundis



SEPTEMBRE

		Zone 1	Zone 2	
LUNDI	1			SEM 36
MARDI	2			
MERCREDI	3			
JEUDI	4			
VENDREDI	5			
SAMEDI	6			
DIMANCHE	7			
LUNDI	8			SEM 37
MARDI	9			
MERCREDI	10			
JEUDI	11			
VENDREDI	12			
SAMEDI	13			
DIMANCHE	14			
LUNDI	15			SEM 38
MARDI	16			
MERCREDI	17			
JEUDI	18			
VENDREDI	19			
SAMEDI	20			
DIMANCHE	21			
LUNDI	22			SEM 39
MARDI	23			
MERCREDI	24			
JEUDI	25			
VENDREDI	26			
SAMEDI	27			Fête de la FWB - Recyparcs fermés
DIMANCHE	28			
LUNDI	29			SEM 40
MARDI	30			



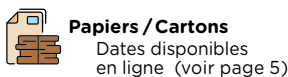
Les recyparcs sont
fermés tous les
dimanches et lundis



OCTOBRE

		Zone 1	Zone 2	
MERCREDI	1			
JEUDI	2			
VENDREDI	3			
SAMEDI	4			
DIMANCHE	5			
LUNDI	6			SEM 41
MARDI	7			
MERCREDI	8			
JEUDI	9			Recyparcs fermés
VENDREDI	10			
SAMEDI	11			
DIMANCHE	12			
LUNDI	13			SEM 42
MARDI	14			
MERCREDI	15			
JEUDI	16			
VENDREDI	17			
SAMEDI	18			Collecte de jouets en bon état au recyparc
DIMANCHE	19			
Congés scolaires	LUNDI	20		
	MARDI	21		
	MERCREDI	22		
	JEUDI	23		
	VENDREDI	24		
SAMEDI	25			
DIMANCHE	26			
Congés scolaires	LUNDI	27		
	MARDI	28		
	MERCREDI	29		
	JEUDI	30		
	VENDREDI	31		

Période d'inscription
encombrants,
voir page 6

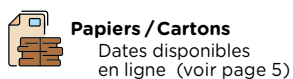


Les recyparcs sont
fermés tous les
dimanches et lundis



NOVEMBRE

		Zone 1	Zone 2	
Congés scolaires	SAMEDI	1		Toussaint - Recyparcs fermés
	DIMANCHE	2		
	LUNDI	3		SEM 45
	MARDI	4		
	MERCREDI	5		
	JEUDI	6		
	VENDREDI	7		
	SAMEDI	8		
	DIMANCHE	9		
	LUNDI	10		SEM 46
Férié	MARDI	11		Armistice - Recyparcs fermés
	MERCREDI	12		
	JEUDI	13		
	VENDREDI	14		
	SAMEDI	15		
	DIMANCHE	16		
	LUNDI	17		SEM 47
	MARDI	18		
	MERCREDI	19		
	JEUDI	20		
	VENDREDI	21		
	SAMEDI	22		
	DIMANCHE	23		
	LUNDI	24		SEM 48
	MARDI	25		
	MERCREDI	26		
	JEUDI	27		
	VENDREDI	28		
	SAMEDI	29		
	DIMANCHE	30		

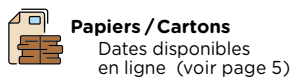


Les recyparcs sont
fermés tous les
dimanches et lundis



DÉCEMBRE

		Zone 1	Zone 2	
	LUNDI 1			SEM 49
	MARDI 2			
	MERCREDI 3			
	JEUDI 4			
	VENDREDI 5			
	SAMEDI 6			
	DIMANCHE 7			
	LUNDI 8			SEM 50
	MARDI 9			
	MERCREDI 10			
	JEUDI 11			
	VENDREDI 12			
	SAMEDI 13			
	DIMANCHE 14			
	LUNDI 15			SEM 51
	MARDI 16			
	MERCREDI 17			
	JEUDI 18			
	VENDREDI 19			Recyparcs fermés
	SAMEDI 20			
	DIMANCHE 21			
	LUNDI 22			SEM 52
	MARDI 23			Recyparcs fermés
	MERCREDI 24			Recyparcs fermés
Congés scolaires	JEUDI 25			Noël - Recyparcs fermés
	VENDREDI 26			Recyparcs fermés
	SAMEDI 27			
	DIMANCHE 28			
	LUNDI 29			SEM 53
	MARDI 30			
	MERCREDI 31			Recyparcs fermés





**Téléchargez
l'application
Recycle!**



N'oubliez plus de sortir
vos déchets grâce
aux notifications !



À votre service ...

Votre commune

Votre commune organise un ramassage pour
les **personnes à mobilité réduite**.

**Infos ? +32 61 25 00 09 ou +32 61 26 09 93
ou cpas.ila@vauxsursure.be**

IDELUX Environnement

IDELUX répond à vos questions au **+ 32 63 23 19 87**
du lundi au vendredi, de 8 h à 12 h et de 13 h à 17 h.

- Tapez **1** pour un problème de collecte.
- Tapez **2** pour vous inscrire à la collecte des encombrants.
- Tapez **3** pour toute question concernant les recyparcs ou les bulles à verre.
- Tapez **4** pour toute question sur le tri des déchets et nos actions de sensibilisation.



Retrouvez aussi une foule d'infos pratiques et brochures
sur **www.idelux.be** et nos **réseaux sociaux** :

www.idelux.be > Déchets



Fost Plus

Fost Plus vous informe sur le tri et le recyclage :
www.trionsmieux.be et **www.fostplus.be**.



www.trionsmieux.be

Bon à savoir : que signifie le logo Point Vert ?

Le logo Point Vert sur un emballage indique que l'entreprise qui met le produit sur le marché contribue au financement des collectes sélectives, du tri et du recyclage des emballages ménagers. Il ne dit rien sur la recyclabilité du produit ou de son emballage et ce n'est pas une règle de tri.



Editeur responsable : F. COLLARD - Drève de l'Arc-en-Ciel, 98 - 6700 Arlon
Imprimé par une imprimerie certifiée «imprim'vert»